



## PROLONGATION D'AVIS D'OPPORTUNITÉ

### Enquête Indice des prix à la consommation

---

Le président de la commission Démographie et questions sociales a examiné la demande de prolongation d'avis d'opportunité de l'enquête Indice des prix à la consommation, qui avait été accordé en 2019 et se finissait en 2024.

Les éléments motivant cette demande sont liés au changement de base de l'indice mensuel des prix qui aura lieu en janvier 2026. La prolongation de l'avis d'opportunité obtenu en 2019 jusqu'en 2024 permettrait de prolonger l'opportunité actuelle jusqu'à la fin de la base en cours, c'est-à-dire jusqu'à fin 2025 inclus. En 2024 et 2025, se déroulent les travaux de concertation et les travaux méthodologiques, ainsi que la sollicitation à venir de la commission Démographie et Questions sociales pour un avis d'opportunité qui devrait ainsi porter sur la période 2026-2030.

Le Président accorde une prolongation de l'avis d'opportunité pour enquête d'une durée d'un an.

La prolongation de l'avis d'opportunité est accordée pour une année supplémentaire, jusqu'en janvier 2026.